

# Balisage des sentiers : mode d'emploi

## Le balisage

Le balisage des 850 km de circuits de randonnée de Roannais Agglomération est effectué avec des plaquettes (ou adhésifs) blanche et jaune.

Le logo n'est pas présent sur toute les balises

Des flèches vous indiquent la bonne direction dans certains carrefours.



La croix rouge sur fond blanc et jaune signale que vous n'êtes plus dans la bonne direction.

A certains carrefours, un poteau indicateur vous aidera à vous diriger.

A certains endroits, vous êtes susceptibles de rencontrer d'autres balisages complémentaires qui se superposent.



>> Le symbole de la coquille jaune sur fond bleu indique que vous êtes sur le chemin de St-Jacques de Compostelle entre Cluny et Le Puy.



>> Le "MM" bleu sur fond jaune indique que vous êtes sur des itinéraires tracés à l'échelle des Monts de La Madeleine (voir guide Chamina « Monts de la Madeleine »).

Chaque circuit est numéroté pour faciliter le suivi de l'itinéraire.

Les numéros ne sont présents que dans un sens.

C'est le sens conseillé pour réaliser le circuit.

C'est aussi le sens dans laquelle est décrit le circuit dans les documents.

Les numéros ne sont pas forcément accolés sur toutes les balises mais reviennent régulièrement pour vous guider.



La couleur du fond vous indique la difficulté :

>> **Vert** : Très facile (moins de 2 h de marche, moins de 6 km, quasiment sans dénivelé, sans aucun passage difficile).

>> **Bleu** : Facile (moins de 3 h 20 ou de 10 km, moins de 400 m de dénivelé).

>> **Rouge** : Difficile (moins de 5 h ou de 15 km, moins de 700 m de dénivelé, passages parfois sportifs).

>> **Noir** : Très difficile (plus de 5 h, plus de 15 km ou plus de 700 m de dénivelé, passages parfois sportifs ou difficiles).

La durée estimée des parcours est calculée sur une base d'environ 4 km/h.

Le dénivelé annoncé est le dénivelé cumulé à la montée.

## Quelques conseils avant de partir :

Pour randonner dans de bonnes conditions, **il faut se fier d'abord au balisage.**

A la suite d'éventuelles modifications de parcours, temporaires ou définitives, il est toujours prépondérant.

Ensuite, le fond de carte IGN peut servir à se repérer sur le terrain.

Il faut savoir tout de même que certains fonds de carte de sont pas à jour et que l'environnement rural et urbain évolue rapidement.

## Équipement indispensable en plus du topo-guide !

En plus de bonnes chaussures, il est essentiel de prévoir une tenue vestimentaire adaptée à la saison.

>> En été, un couvre-chef évitera tout risque d'insolation.

>> Au printemps ou en automne, un vêtement de pluie peut s'avérer judicieux,

>> En hiver, des vêtements chauds sont plus que nécessaires !

En outre, le randonneur averti ne partira jamais sans une gourde ou une bouteille d'eau.

Par prudence, des provisions, un couteau, une boussole, une lampe de poche et une trousse de premiers secours seront les bienvenus dans un sac à dos adapté à la marche.

## Les règles de base en milieu naturel :

Conduisez vous partout en invité discret dans ce milieu qui vous accueille. Sachez que vous êtes toujours chez quelqu'un !

>> Utilisez les sentiers ! Respectez les cultures, les jardins et les prés et restez uniquement sur le chemin balisé.

>> Ne faites pas de feux, ne jetez pas vos mégots.

>> Respectez les milieux fragiles, les sites naturels. Ne cueillez pas de fleurs.

>> Tenez les chiens en laisse

>> Ne jetez pas vos débris, déposez-les aux endroits aménagés ou emmenez-les avec vous.

>> Soyez vigilant en période de chasse (renseignez-vous dans les mairies).

*Les indications et les itinéraires sont exacts au moment de l'édition des fiches. Cependant, des modifications peuvent intervenir sur le terrain, n'engageant en aucun cas la responsabilité de Roannais Agglomération ou des communes concernées.*

*Malgré un suivi régulier, le balisage peut faire l'objet de vandalisme. Aussi, vous pouvez nous informer des éventuelles difficultés et dégradations constatées lors de votre balade en téléphonant ou en écrivant à :*

# Bonne randonnée !!